

NOUVEAU

EXTENSION
DE GARANTIE
7 ANS
TOUS PRODUITS

LU7

**7 ANS DE CONFIANCE
AVEC THERMOR !**



Thermor 

*Unique sur
le marché de
la renovation !*



SIMPLE ET EFFICACE

1 seule durée de garantie pour l'ensemble de vos produits.



TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

Grâce à des appareils couverts sur une longue période.



ÉCONOMIES POTENTIELLES

En cas de problème, vous n'avez aucun frais à engager sur la période de garantie (hors main d'œuvre et déplacement)



FIABILITÉ DES PRODUITS

Grâce au SAV Thermor, obtenez une solution rapidement.

CONTACTEZ VOTRE INSTALLATEUR